Licence Professionnelle des métiers du notariat (formation initiale et en alternance)

Important La formule en alternance n'est pas disponible à distance. Pour une formation à distance (formation continue uniquement), consultez la page dédiée.

Présentation

Taux d'insertion
87 %

Taux de réussite
70 %

L'objectif de cette licence est de former des **techniciens du notariat dits T2**, c'est-à-dire des collaborateurs dotés d'un savoir juridique et notarial, leur permettant d'être rapidement opérationnels au sein des études de Notaires. Leur cursus leur permet d'envisager, après plusieurs années, une progression dans la carrière et de parvenir, au niveau supérieur.

C'est une formation pratique, de haut niveau, que les étudiants reçoivent dans le domaine du droit pratique notarial appliqué (droit des personnes et de la famille, droit de l'entreprise, droit patrimonial, droit immobilier, droit de l' urbanisme, comptabilité, fiscalité notariale, déontologie, responsabilité professionnelle).

Ce diplôme peut être suivi sur un parcours au choix:

- parcours 1 : **formation initiale avec stage** (projet tutoré + stage en entreprise)
- parcours 2 : **formation en alternance** – avec contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

En outre, ce diplôme s'inscrit dans une logique d'insertion professionnelle immédiate des étudiants avec, par ailleurs, la possibilité de compléter leur formation dans le cadre du DIMN (diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat géré par l'institut national des formations notariales de Lyon), en alternance après l'obtention de la licence.

L'actualité de la Licence Professionnelle des métiers du notariat

Spécificités

Cette formation peut également se faire à distance en **formation continue** via la **FC3 Langues | Lettres | Philosophie**.
Voir la fiche formation

Durée de la formation

- 2 semestres

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 2

Rythme

- En alternance
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation

Contacts

Responsables pédagogiques

- BALIVET Beatrice (Responsable)
- JANNOT Jezabel (Responsable)

Béatrice Balivet : Responsable Université Jean Moulin Lyon 3
Jézabel Jannot : Responsable INFN site de Lyon

Contacts scolarité

Institut de Droit Patrimonial et Immobilier

Où candidater ?

Sélectif

Oui

Le dossier de candidature se fait sur la plateforme eCandidat via le site www.univ-lyon3.fr.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

La licence professionnelle métiers du notariat est accessible à des candidats titulaires d'un BAC+2 et principalement aux titulaires d'un :

- BTS métiers du notariat,
- Licence 2 en droit,
- DUT carrières juridiques...

Candidature

Modalités de candidature

Tous les postulants français et européens à la Licence Professionnelle des métiers du notariat, quelle que soit leur situation antérieure candidatent sur la plateforme eCandidat du **lundi 2 février au jeudi 12 mars 2026.**

Effectuer votre demande d'admission

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Le contrat d'apprentissage

Il s'adresse aux jeunes de moins de 29 ans. C'est un contrat de travail à durée déterminée (CDD). L'apprenti est salarié de l'entreprise à part entière, il se forme alternativement en office notarial et au sein de l'établissement de formation. Il acquiert des connaissances théoriques qu'il met en pratique et confronte régulièrement aux réalités du terrain. L'étudiant est encadré simultanément par un maître d'apprentissage et un tuteur universitaire.

L'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise la formation professionnelle de l'apprenti. Il lui confie des activités définies entre le responsable pédagogique de l'établissement et son maître d'apprentissage, en cohérence avec le métier visé et le diplôme préparé.

Pour plus de renseignement sur le contrat d'apprentissage : **site internet de Formasup** & **site internet du service public**

Le contrat de professionnalisation

(IDPI)
Faculté de droit
15, Quai Claude Bernard
BP 0638
69239 LYON cedex 02
Tel : 04 78 78 71 92 – Margaux GUERIN

INFN site de Lyon
Adeline PEGUET
Tel : 04 78 78 72 00 – Infn.Lyon@notaires.fr

Inscriptions

Coût de la formation

Formation initiale : 178 (année en cours)

Formation continue : 9,15 /heure soit 4520,10 pour 494 heures

Contrat d'apprentissage : gratuit pour les alternants

Contrat de professionnalisation : 4684,80 pour 512 heures
https://ecandidat.univ-lyon3.fr/#!accueilView

Handicap

Pôle Handicap Étudiant

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés d'au moins 26 ans et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise. L' étudiant est encadré simultanément par un tuteur en entreprise et par un tuteur universitaire.

Pour plus de renseignement sur le contrat de professionnalisation : **site internet du service public**

Formation continue

Conditions générales
Le recrutement des candidats est subordonné aux conditions nécessaires pour entreprendre des études de Licence professionnelle (Bac+2 ou validation des acquis professionnels).

Organisation des enseignements
Les enseignements sont les mêmes que pour les étudiants en formation initiale avec stage.

Toutefois, les candidats inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation et période Pro A) peuvent faire le choix de suivre la licence sur deux années consécutives et ne présenter que certaines unités à l' examen chaque année. Cette formule à la carte sera arrêtée individuellement pour chaque candidat inscrit en formation continue avec le responsable pédagogique du diplôme.

Dans le cadre de la formation continue en parcours FC, les candidats sont dispensés des stages s'ils travaillent dans un office notarial, mais ils doivent rédiger le projet tutoré et le rapport-mémoire.

Accompagnement pédagogique
Chaque candidat inscrit en formation continue se voit attribuer un tuteur pédagogique qui sera choisi parmi les intervenants de la licence professionnelle.

Ce tuteur a pour rôle d'accompagner l'étudiant tout au long de l'année universitaire et de l'aider à se préparer dans les meilleures conditions possibles aux examens de fin de semestre.

L'étudiant est accompagné selon des modalités et sur des points dépendant de son profil, après diagnostic effectué par le responsable du diplôme.

Obtention de la Licence professionnelle métiers du notariat
Les modalités d'examen sont les mêmes en formation initiale ou en formation

continue sous réserve du choix de suivre le diplôme sur deux années consécutives.

Certificats de suivi de formation
Les personnes ayant suivi une ou plusieurs unités peuvent en fin d'année se voir délivrer un certificat attestant leur suivi de ladite unité. Ces certificats ne peuvent valoir appellation de Licence professionnelle métiers du notariat.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 3

Niveau de sortie

- Niveau 6

Poursuites d'études

L'étudiant a vocation à intégrer la structure qui l'a formé ou une structure du secteur d'activité.

Le titulaire de la licence ne bénéficie pas d'un passage de droit en Master. Si l'étudiant dépose une demande d'intégration à un Master, son dossier est soumis à la commission des équivalences de l'Université mais à l'Université Jean Moulin Lyon 3, les dérogations demeurent exceptionnelles. L'étudiant diplômé est destiné à suivre un cursus complémentaire professionnel en alternance, s'il le souhaite, le diplôme de l'institut des métiers du notariat (DIMN).

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Cette licence prépare au métier de collaborateur des offices notariales (assistant de rédaction) et ouvre de manière subsidiaire l'accès aux métiers de la banque, de l'assurance et de l'immobilier...

Les étudiants titulaires de la licence professionnelle des métiers du Notariat ont vocation à intégrer un office de notaire en qualité de rédacteur d'actes – niveau intermédiaire.

Ils peuvent néanmoins continuer leur formation professionnelle en s'inscrivant à l'INFN de Lyon en vue de l'obtention du diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat (DIMN) en alternance.

Programme

La formation est articulée autour de plusieurs blocs de compétences dont l'un correspond à une immersion dans le monde professionnel du notariat. Les enseignements fondamentaux sont dispensés, à parité, par des universitaires et des professionnels du notariat.

Les cours sont dispensés de septembre à avril.

- Pour le **parcours 1 - formation initiale** : les cours sont répartis du lundi au vendredi.
- Pour le **parcours 2 - formation en alternance** : les cours auront lieu exclusivement les jeudis et vendredis. Les lundis, mardis et mercredis seront consacrés à l'office notarial où l'étudiant effectuera son alternance.

Programme 2025-26 - Licence Professionnelle Métiers du Notariat (FI avec stage)

Semestre 5

UC1 : Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur en Patrimoine et Contrats (Obligatoire - 8 ects)

Tronc Commun

- 01210475 - Patrimoine et contrats 1 (CM : 21h)
- 01210476 - Patrimoine et contrats 2 (CM : 42h)
- 01210477 - Travaux dirigés transversaux (TD : 14h)

UC2 : Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur en Personnes et Familles (Obligatoire - 7 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 01210478 - Famille 1 (CM : 35h)
- 01210479 - Famille 2 (CM : 28h)
- 01210480 - Travaux dirigés transversaux (TD : 14h - 14 ects)

UC3 : Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur en Immobilier (Obligatoire - 7 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 01290307 - Immobilier 1 (CM : 42h)
- 01290308 - Immobilier 2 (CM : 21h)
- 01290309 - Travaux dirigés transversaux (TD : 14h)

UC4 : Communiquer par oral et par écrit (Obligatoire - 4 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 11190134 - Anglais notarial (CM : 7h - TD : 14h)
- 06270157 - Techniques d'expression écrite et orale (TD : 14h)

UC5 : Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique (2 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 27290065 - Informatique notariale (TD : 21h)

UC6 : Avoir un comportement professionnel dans un office notarial (Obligatoire - 2 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 01290310 - Déontologie et responsabilité (CM : 14h)

Semestre 6

UC7 : Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur en Entreprise (Obligatoire - 6 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 01220644 - Entreprise 1 (CM : 42h)
- 01220645 - Entreprise 2 (CM : 21h)
- 01220646 - Travaux dirigés transversaux (TD : 14h)

UC8 : Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur en Fiscalité (Obligatoire - 6 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 02240207 - Fiscalité 1 (CM : 21h)
- 02240208 - Fiscalité 2 (CM : 21h)
- 02240209 - Travaux dirigés transversaux (TD : 14h)

UC9 : Avoir un comportement professionnel dans un office notarial (Obligatoire - 5 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 27350000 - Gestion de projets (PPP) (CM : 20h - TD : 15h)
- 06230395 - Organisation de l'entreprise (CM : 21h - TD : 14h)

UC10 : Maîtriser les méthodes de recherche et d'analyse (Projet tutoré) (Obligatoire - 3 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 99040231 - Projet tutoré (écrit et soutenance) (CM : 10h)

UC11 : Mise en situation professionnelle en office notarial (Obligatoire - 12 ects)

Tronc Commun Stage

- 99010860 - Evaluation en entreprise
- 99010861 - Rapport-mémoire (écrit)
- 99010862 - Rapport-mémoire (soutenance)

Programme 2025-26 - Licence Professionnelle Métiers du Notariat (Alternance)

Semestre 5

UC1 : Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur en Personnes et Familles (Obligatoire - 7 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 01210478 - Famille 1 (CM : 35h)
- 01210479 - Famille 2 (CM : 28h)
- 01210480 - Travaux dirigés transversaux (TD : 14h - 14 ects)

UC2 : Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur en Immobilier (7 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 01290307 - Immobilier 1 (CM : 42h)
- 01290308 - Immobilier 2 (CM : 21h)
- 01290309 - Travaux dirigés transversaux (TD : 14h)

UC3 : Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur en Entreprise (Obligatoire - 7 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 01220820 - Entreprise 1 (CM : 42h)
- 01220821 - Entreprise 2 (CM : 21h)

UC4 : Appliquer et faire respecter les différentes législations en vigueur en Fiscalité (Obligatoire - 7 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 02240250 - Fiscalité 1 (CM : 21h)
- 02240251 - Fiscalité 2 (CM : 21h)

Semestre 6

UC5 : Communiquer par oral et par écrit (4 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 11190159 - Anglais notarial (CM : 7h - TD : 14h)
- 06270196 - Techniques d'expression écrite et orale (TD : 14h)

UC6 : Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique (Obligatoire - 2 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 27290065 - Informatique notariale (TD : 21h)
- 27290119 - Informatique notariale (TD : 21h)

UC7 : Avoir un comportement professionnel dans un office notarial (Obligatoire - 6 ects)

Tronc Commun Enseignements

- 01290489 - Déontologie et responsabilité (CM : 14h)
- 27350000 - Gestion de projets (PPP) (CM : 20h - TD : 15h)
- 06230395 - Organisation de l'entreprise (CM : 21h - TD : 14h)

UC8 : Maîtriser les méthodes de recherche et d'analyse (Projet tutoré) (Obligatoire - 13 ects)

Tronc Commun Projet tutoré

- 99040233 - Projet tutoré (soutenance)
- 01290311 - Séminaire d'accompagnement à la recherche. Projet tutoré (écrit) (TD : 70h)
- 99020293 - Tutorat (TD : 15h)

UC9 : Mise en situation professionnelle en office notarial (Obligatoire - 7 ects)

Tronc Commun Alternance

- 99010863 - Evaluation en entreprise